



ET ACTION!

Offre spéciale à la clientèle de Royal LePage

Quel que soit le projet d'habitation, nous sommes en mesure de bien vous conseiller. Vous faites le bon choix avec le financement hypothécaire de la Banque Nationale.¹

- Programme de garantie résidentielle gratuit pour un an.²
- Remise de 1 250 \$ pour les frais de notaire.³

Vous aider à réaliser vos rêves, c'est notre métier!

Contactez votre Directeur
développement hypothécaire
pour connaître nos offres spéciales!



1. Certaines conditions s'appliquent. La promotion s'adresse à toute personne, à l'exception des employés de la Banque Nationale, qui contracte un prêt hypothécaire de plus de 100 000 \$ auprès de la Banque Nationale sur une résidence unifamiliale, c'est à dire des constructions ordinaires, maisons usinées, modulaires, condominiums et maison de ville. La surface habitable doit être de moins de 5 000 p.c. et constituer la résidence principale. L'octroi d'un prêt hypothécaire est conditionnel à l'approbation de crédit par la Banque Nationale. La personne doit contracter un prêt hypothécaire d'un terme de 5 ans et plus, d'un amortissement d'au moins 25 ans au taux alors en vigueur et précisé dans l'offre de financement. La promotion est valide du 1^{er} août 2009 jusqu'au 31 décembre 2009. Le client doit signer «La convention régissant les promotions associées à un crédit» avec les conséquences que cela comporte. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion de la Banque Nationale. La Banque Nationale se réserve le droit de mettre fin à cette promotion en tout temps sans préavis. 2. Les trois premières mensualités seront gratuites. Les neuf mensualités suivantes apparaîtront sous forme de crédit au compte bancaire du client. À compter du quatrième mois, les frais mensuels seront de 14,95 \$ plus taxes. 3. La remise de 1 250 \$ apparaîtra sous forme de crédit au compte bancaire du client, détenu à la Banque Nationale, suite au déboursement du prêt hypothécaire.